EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EdR SICAV - Green New Deal (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Classe d'actions I USD (la "Classe") - FR0013429057

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'objectif du compartiment est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World (NR), en investissant sur les marchés actions internationaux par la sélection de sociétés liées à la thématique du changement climatique. Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d'une analyse propriétaire alliant rentabilité financière, analyse thématique et respect de critères extra-financiers. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : MSCI World (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire au travers d'une sélection de sociétés et/ou d'OPC investissant sur la thématique du changement climatique sur la base d'une analyse financière fondamentale ainsi que l'application cumulative des approches extra-financières suivantes : (i) un investissement thématique sur la poche action du compartiment, qui représentera en permanence à minima 75% de l'actif net et (ii) un filtre extra-financier et thématique sur les émetteurs des titres (appliqués aux actions et titres de créances/obligations). Le compartiment sera investi en permanence à hauteur de 75% au moins en actions. Pour chaque société du portefeuille, une estimation de la part de l'activité concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique (part verte) sera réalisée. Chaque société en portefeuille fera l'objet d'une classification thématique. Le compartiment investira au minimum 30% et au maximum 100% de la poche action dans des sociétés qui, selon une analyse propriétaire de la société de gestion, sont liées directement à cette thématique (Core). Les sociétés Core ont une part verte supérieure ou égale à 50%. Le compartiment pourra également être investi à hauteur de 30% maximum de la poche action dans les sociétés facilitant la mise en place de ces activités (Enablers) et dont la part verte est plus difficilement mesurable. Le compartiment pourra investir également à hauteur de 40% maximum de la poche action dans des entreprises ayant un axe de développement important avec la thématique (Leaders of tomorrow) avec une part verte de 10% à 50%.
Les étapes d'identification des émetteurs de titres actions et de titres de créance s'inscrivant dans la thématique et respectant les critères extra-financiers peuvent être résumées comme suit :
1) Un premier filtre est établi afin d'exclure, les sociétés appartenant aux secteurs MSCI GICS des pétrolières intégrées, exploration et production, ciments et agrégats, extraction de charbon, compagnies aériennes et services de transport aérien.
La philosophie de gestion du compartiment vise à investir dans des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels dans l'optique d'un développement durable sous contraintes des limites méthodologiques.
2) Les valeurs filtrées font l'objet d'une analyse des critères extra-financier. Il s'agit ici d'une analyse qualitative qui permet de sélectionner des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise. Le modèle de notation ISR a été construit selon une approche Best-in Universe, c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur. Afin de déterminer si l'entreprise analysée incarne les caractéristiques de l'entreprise à caractère responsable et durable définies par la société de gestion, cette dernière réalise une étude qui aboutit à une note ESG interne sur une échelle de 7 gradations allant d'AAA à CCC. En l'absence de notation en interne, le gérant s'appuie sur une notation ESG fournie par une agence de notation extra-financière. La méthodologie de notations utilisée par l'agence de notation externe utilisée par la Société de Gestion pourrait ne pas être identique à l'approche méthodologique de calcul des notations propriétaires.
3) Après l'application de ce processus, l'univers d'investissement sera réduit par l'élimination de 20% des moins bons émetteurs.
4) Ensuite le gérant détermine la composition du portefeuille en sélectionnant des titres au travers d'une utilisation combinée de critères financiers permettant de définir des valeurs qui présentent d'importantes perspectives de croissance et de critères extra-financiers.
Le compartiment sera exposé aux marchés actions internationaux directement ou indirectement via des OPC et/ou des contrats financiers, entre 75% et 110% de son actif net. Le compartiment pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs sur des titres cotés à Shanghai et à Shenzhen via l'utilisation des programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. A des fins de gestion de trésorerie, le compartiment pourra être investi jusqu'à 25% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux, y compris sur les marchés émergents, en direct et/ou via des OPC dans la limite de 10% de l'actif net. Dans la limite de 10% de l'actif net (hors titres court terme), le compartiment pourra par ailleurs recourir à des titres « haut rendement » (titres spéculatifs) ou investir sur des OPC spécialisés sur les obligations « haut rendement » (titres spéculatifs). Dans la limite d'une fois l'actif net, le compartiment pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. Le compartiment, ayant pour objet l'investissement dans des valeurs sans distinction de zone géographique, pourra détenir des titres non libellés en Euro, et pourra donc être exposé au risque de change dans la limite d'une fois l'actif net.

Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français et américains (calendrier officiel de Euronext Paris S.A. et du NYSE) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.

Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation
Autres informations : Le compartiment promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » et est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce Compartiment est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,00%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI World (NR). En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour l'exercice en cours. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées

La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - Green New Deal a été lancé le 24/08/2020

Date de lancement de la part : oct.21

Indicateur de référence : MSCI World (NR) dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du compartiment, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :
http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Représentant en Suisse : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse.
Service de Paiement en Suisse : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse.
Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse à l'adresse ci-dessus.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Les actions de ce compartiment ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/09/2022.